****

**BRAIN-be**

**Belgian Research Action through Interdisciplinary Networks**

**DIRECTIVES POUR LA REDACTION DU RAPPORT SCIENTIFIQUE FINAL**

**GENERALITES**

Ce rapport est rédigé **en anglais**.

Après un bref **résumé** (contexte, objectifs, conclusions), le **rapport final** devra décrire de quelle manière la recherche a été menée et comment les objectifs ont été atteints. Il fera référence aux résultats obtenus en précisant leur nature et leur intérêt. L’accent sera mis sur la diffusion et la valorisation des résultats. Le bilan du projet et les perspectives entrevues clôtureront le rapport.

Le rapport sera un **rapport intégré.** Une compilation d’articles scientifiques ne sera pas acceptée.

Le rapport final sera disponible sur le site web BRAIN-be (www.belspo.be/BRAIN-be).

**A. STRUCTURE DU MANUSCRIT**

**Page de garde**

**TABLE OF CONTENTS**

**SUMMARY**

CONTEXT

OBJECTIVES

CONCLUSIONS

KEYWORDS

**SAMENVATTING**

CONTEXT

DOELSTELLINGEN

BESLUITEN

TREFWOORDEN

**RESUME**

CONTEXTE

OBJECTIFS

CONCLUSIONS

MOTS-CLÉS

**1. INTRODUCTION**

**2. METHODOLOGY AND RESULTS**

**3. DISSEMINATION AND VALORISATION**

**4. PUBLICATIONS**

**5. ACKNOWLEDGEMENTS**

**6. REFERENCES**

**B. CONTENU DU RAPPORT**

**Voir canevas disponible sur le site web : www.belspo.be/BRAIN-be**

**Page de garde**

Comprenant le titre du projet, le numéro du contrat, le prénom et nom de famille du promoteur / des promoteurs du réseau et des chercheurs associés suivi de l’institution et l’adresse complète ainsi que le prénom et nom de famille de l'auteur / les auteurs et la date.

Eventuellement, une photo illustrative de la thématique couverte par la recherche peur être ajoutée.

**TABLE OF CONTENTS**

Table des matières : débutant sur une nouvelle page et comprenant la liste de toutes les divisions apparaissant dans le document ainsi que le numéro de la page à laquelle elles commencent.

**SUMMARY**

Un résumé, écrit **en anglais et en néerlandais et/ou en français** (selon les langues du réseau);il doit êtrede **maximum cinq pages** et structuré de la façon suivante :

* description du contexte de la recherche menée,
* description des objectifs,
* présentation des principales conclusions.

Il doit aussi contenir à la fin **quelques mots-clés** destinés à faciliter la recherche du projet dans une base de données.

**1. INTRODUCTION**

Le premier registre d’information dans le rapport a trait aux finalités du projet. Il s’agit de **comprendre les choix opérés et les stratégies qui ont conduit à la définition de l’objectif scientifique**. Il importe de bien resituer le projet scientifique dans son contexte et de montrer comment il se positionne par rapport à l’état de l’art au niveau international et par rapport à une série de problèmes scientifiques, techniques, sociaux, politiques, etc.

**2. METHODOLOGY AND RESULTS**

Dans cette seconde partie du rapport, il est demandé d’expliciter **les activités réalisées, les méthodes mises en œuvre et leur originalité par rapport aux recherches existantes, les matériaux et sources d’information utilisés.** Il est également demandé de mettre en évidence ce qui a pu éventuellement se jouer d’important, faire l’objet d’une décision débattue ou être sujet à controverse, au niveau des **choix** effectués.

Dans la présentation des résultats, il convient d’expliciter **leur contenu** scientifique, **leur nature** (s’agit-il de données, de publications, de protocoles, d’instruments, etc.) et **leurs limites** (incertitudes...). Il est également pertinent de signaler **les résultats connexes** (la valeurajoutée apportée par le financement outre la réalisation de la recherche elle-même) tels que: la formation de personnes, l’acquisition d’une nouvelle technique ou d’une nouvelle compétence, l’établissement d’un réseau de coopération réutilisable pour d’autres projets, mise au point de matériel didactique, etc.

Il est également demandé de fournir les éléments permettant aux lecteurs de **mesurer l’intérêt des résultats obtenus** (originalité, percée, en quoi ce résultat est-il important, etc.) et de leur donner un sens, notamment en revenant sur les différents niveaux de finalités du projet. Il est ici utile de situer les résultats obtenus par rapport à ce qui a pu se faire ailleurs au niveau international et fournir les éléments de référence nécessaires à ce propos.

La méthodologie et les résultats peuvent être traités soit séparément, soit ensemble.

**4. DISSEMINATION AND VALORISATION**

Il convient d’exposer ici les éléments réalisés en matière de la diffusion et de la valorisation des résultats.

**5. PUBLICATIONS**

Liste de références des publications ou co-publications - par ordre chronologique, avec le cas échéant mention “in press” ou “submitted” et marquant la différence entre les publications “peer review” et “others” (autres publications, telles que brochures, articles de presse…) – directement liées à la recherche exécutée dans le cadre du projet financé par la Politique scientifique fédérale.

**6. ACKNOWLEDGMENTS**

Il incombe aux chercheurs d’introduire toutes les formes de remerciements nécessaires dans une section “REMERCIEMENTS” (si la recherche a été menée en coopération avec d’autres institutions par exemple).

**7. REFERENCES**

Les chercheurs, et non la Politique scientifique fédérale, ont la responsabilité de respecter les copyrights et d’inclure toutes les références nécessaires.

**C. DIRECTIVES POUR LA MISE EN PAGE DU RAPPORT FINAL**

1. **GENERALITES**
	1. Les manuscrits seront publiés en recto verso dans un format 170 mm x 240 mm en réduisant la version originale. Ils doivent nous parvenir sous la forme **d’une version MS-Word,** **soit par e-mail (de préférence),** **soit sur CD-ROM, soit par téléchargement**.
	2. La taille des manuscrits ne doit **pas dépasser 100 pages** (bibliographie, tables et figures incluses).
	3. Une table des matières **automatique** est à insérer.
2. **MISE EN PAGE**
	1. **Format général:**

Papier DIN A4 (21 cm x 29.7 cm)

* 1. **Police:**

La police de caractère à utiliser pour le texte et la numérotation de page est CG Omega (ou Arial) avec une font size 11

* 1. **Line spacing**

1,25 multiple

* 1. **Alignement:**

Justifié (à gauche et à droite)

* 1. **Marge :**

Gauche et droite: 2,5 cm

Top et bottom: 2,5 cm

Header: 1,25 cm

Footer: 1,25 cm

* 1. **Numéro de page:**

La numérotation doit débuter à partir de la page de garde et doit être dans le style “bottom of page–right”.

* 1. **Titre:**

Pour les divisions principales: gras et lettres capitales (pas italique, pas souligné)

Pour les sous-divisions: gras et minuscules (pas italique, pas souligné)

1. **TABLEAUX**
	1. Tous les tableaux doivent être insérés dans le document et être aussi proches que possible du texte auquel ils se réfèrent (de préférence centrer les tableaux).
	2. Les tableaux doivent être numérotés en chiffres romains et être évoqués dans le texte comme TABLE I, II, etc. Chaque tableau doit être accompagné d’un titre concis apparaissant en haut du tableau et en ‘font size’ CG Omega (ou Arial) 10. Une note explicative peut être ajoutée au bas du tableau si nécessaire.
2. **FIGURES**
	1. Les figures doivent apparaître dans le texte; elles doivent présenter un grand contraste et une haute définition de façon à rester lisibles après reproduction (de préférence centrer les figures).
	2. Toutes les figures doivent être numérotées en chiffres arabes et doivent apparaître dans le texte sous la forme Figure 1, 2, etc. Chaque figure doit être accompagnée d’une note explicative placée en dessous de la figure et en ‘font size’ CG Omega (of Arial) 10.
3. **REFERENCES DANS LE TEXTE**
	1. Ne pas utiliser de note de bas de page. Utiliser le style “auteur (année)” comme suit:

Pour les publications avec un seul auteur:

Smith (1991)

Si l’auteur a plusieurs publications citées parues la même année, utiliser (1991a, 1991b, etc.).

Pour les publications avec deux auteurs:

Smith and Brown, (1991)

Si les auteurs ont plusieurs publications citées parues la même année, utiliser (1991a, 1991b,...).

Pour les publications de plus de deux auteurs:

Smith et al. (1991)

* 1. Si aucun auteur n’est connu, faire référence au nom du sponsor ou de l’éditeur. Le terme "anonyme" doit être évité.
1. **REFERENCES**
	1. La liste bibliographique doit être rangée dans l’ordre alphabétique en prenant en compte le nom de famille du premier auteur. L’année de la publication doit directement suivre le nom du dernier auteur. Les noms complets de tous les auteurs doivent apparaître.
	2. Pour un seul auteur: si plusieurs références sont fournies, elles doivent apparaître dans l’ordre chronologique. Si l’auteur a plusieurs références citées parues la même année, elles doivent être différentiées par une lettre: (1991a, 1991b, etc.).
	3. Pour deux auteurs ou plus: les références doivent d’abord être rangées dans l’ordre alphabétique, puis dans l’ordre chronologique.